

27ème National de Golf FSASPTT - Belfort 2017

Règlement de la 27ème édition

du 25 au 27 mai 2017

Golfs de Rougemont le Château et du Château de Bournel

Golf de Luxeuil Bellevue pour la série Promotion Individuelle

POLE SPORTIF BARTHOLDI

04 janvier 2017

Créé par : Yves Beurrier et Paul Venturi

27ème National de Golf FSASPTT - Belfort 2017

Règlement de la 27ème édition

Condition de participation

Pour les clubs

Les sections ASPTT doivent être affiliées à la F.F. Golf.

Chaque section ASPTT est autorisée à engager un maximum de deux équipes composées de membres de leur section à condition de présenter une équipe totalement féminine.

- Les équipes féminines seront composées de 3 joueuses.
- Les équipes masculines ou mixtes seront composées de 4 joueurs.
- Les engagements individuels **pour les joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 36** se feront en fonction du nombre de compétiteurs admissibles sur les parcours, ils sont ouverts par sections ASPTT suivant la limite des places disponibles.
- Les engagements individuels pour les joueurs dont l'index est de 37 à 54 se feront en fonction du nombre de compétiteurs admissibles sur le parcours de Luxeuil Bellevue, ils sont ouverts par sections ASPTT suivant la limite des places disponibles.

Pour les joueurs

Le joueur doit être titulaire de la licence FFGolf de l'année 2017 et d'un certificat médical, de l'année en cours, de non contre indication à la pratique du golf. Ce certificat doit être enregistré sur l'extranet de la FFGolf.

Le joueur doit obligatoirement être licencié à l'ASPTT qu'il représente depuis le 01/01/2017.

Le joueur doit répondre aux exigences des règles du statut amateur ainsi qu'aux conditions précisées dans le règlement particulier de l'épreuve.

Déroulement de l'épreuve

Journées de reconnaissance

Une journée de reconnaissance, facultative, est prévue le jeudi 25 mai pour les joueuses et joueurs qui le souhaitent.

Les Capitaines des équipes participantes devront préalablement prendre les réservations directement auprès des golfs. Les coordonnées et les tarifs des greens fees, non inclus dans le forfait, seront communiqués dans le dossier.

Des reconnaissances sont possibles aussi avant la date du jeudi 25 mai toujours en relation avec les golfs

Forme de jeu pour les équipes et les joueurs individuels (hors série promotion)

La compétition comportera deux tours de 18 trous, en alternance sur les deux sites. Parcours de Rougemont le Château et du Château de Bournel.

Les épreuves se dérouleront en STABLEFORD.

Le classement par équipe s'effectue sur :

- Le total des 3 meilleures cartes de score brut ou net de l'équipe pour les Messieurs
- Le total des 2 meilleures cartes de score brut ou net de l'équipe pour les Dames

Les joueurs inscrits en équipe, participent au classement individuel.

L'index connu à la FFGolf le 22 mai 2017, sera pris en compte pour la durée de la compétition et il sera ramené à un maximum de 36.

Le nombre de joueurs maximum, messieurs et dames sera de 210 participants.

Le nombre de joueurs individuels sera limité par section suivant les places disponibles (priorité aux inscriptions d'équipes).

Forme de jeu pour les joueurs individuels de la série promotion

La compétition comportera deux tours de 9 trous, les 9 premiers trous du parcours le vendredi et les 9 derniers trous du parcours le samedi, et se jouera sur le golf de Luxeuil Bellevue.

Les épreuves se dérouleront en STABLEFORD.

Le classement particulier pour cette série s'effectue sur :

- Le total des scores brut+net cumulés des 2 tours pour les Messieurs.
- Le total des scores brut+net cumulés des 2 tours pour les Dames.

Pour être classé les joueurs ou joueuses devront avoir réalisé les deux tours de compétition.

L'index connu à la FFGolf le 22 mai 2017, sera pris en compte pour la durée de la compétition.

La série Promotion individuelle pour les joueurs de 37 à 54 pourra recevoir 54 participants

Ordre des départs

Les départs du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index en panachant les équipes. Les départs du tour suivant se feront dans l'ordre inverse des résultats du premier tour et sur le même principe du panachage. Ils seront affichés sur les tableaux officiels dans les golfs et sur le lieu de restauration.

Pour les joueurs de la série Promotion, les départs du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index, les départs du tour suivant se feront dans l'ordre inverse des résultats du premier tour. Ils seront affichés sur les tableaux officiels dans les golfs et sur le lieu de restauration.

En cas de retard au départ, la règle 6.3 s'applique.

Pour un retard de moins de cinq minutes par rapport à l'heure de départ prévue, le joueur sera pénalisé de deux coups. Cette pénalité est applicable au trou n° 1. Au-delà de cinq minutes le joueur est disqualifié et ne pourra pas prendre le départ.

Série – Marques de départ

Pour les équipes, Golfs de Rougemont le Château et du Château de Bournel

- Une série homme pour le classement par équipes homme.
- Une série dame pour le classement par équipes dame.

Pour les joueurs individuels, Golfs de Rougemont le Château et du Château de Bournel

- Deux séries pour les classements individuels dames.
- Deux séries pour les classements individuels messieurs.

Le découpage des séries est laissé à la discrétion du Comité de l'épreuve. Les séries seront définies dès réception de la liste des index des participants afin d'équilibrer le nombre de représentants dans chaque série. Si le nombre de Dames est inférieur à 25% du champ des inscrits, il n'y aura qu'une série Dame.

Pour la série Promotion Individuelle, Golf de Luxeuil Bellevue.

- Une série unique Homme et Dame est constituée pour les index allant de 37 à 54

Marques de départ, sur tous les golfs, pour toutes les séries

Tous les joueurs partiront des mêmes marques :

- jaunes, pour les Messieurs
- rouge pour les Dames

Cadence de jeu

Le Comité de l'épreuve a établi un temps de jeu maximum à ne pas dépasser. Les temps de passages figurent sur les cartes de scores, chaque groupe devra donc terminer son tour conventionnel dans cette limite.

Le comité de l'épreuve et les arbitres, ont toute autorité pour le faire respecter et sanctionner.

Temps de jeu

Le temps de jeu sera vérifié.

Lorsqu'un groupe sera hors position, il en sera informé.

Les pénalités appliquées seront celles prévues par les dispositions du vade-mecum relatives au jeu lent:

- 1ère faute de temps : Avertissement verbal d'un arbitre
- 2ème faute de temps : 1 coup de pénalité
- 3ème faute de temps : 2 coups de pénalité supplémentaire
- 4ème faute de temps : Disqualification

Si un groupe dépasse le temps de jeu et qu'il a perdu la distance sur le groupe précédent (en dehors de toutes circonstances particulières (exemple : longue procédure liée à l'application de règles avec un arbitre), tous les joueurs de ce groupe auront deux points retranchés au score total pour infraction à la règle 6.7 : Jeu lent.

Un groupe est considéré hors position s'il a dépassé le temps imparti et s'il a perdu l'intervalle de départ avec le groupe précédent

Voitures - Clubs - Balles - Téléphones portables

L'utilisation d'une voiturette de golf est interdite sous peine de disqualification de l'équipe. Son utilisation est réservée au comité de l'épreuve. Le chariot électrique est autorisé.

L'épreuve sera exclusivement disputée avec des balles et des clubs figurant sur la liste en vigueur à la FFG.

Sauf en cas de force majeure, ou dans le cas d'un appel exceptionnel (appel de l'arbitre), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. Les téléphones portables devraient être éteints afin de ne pas déranger les autres joueurs.

- 1ère infraction: Avertissement officiel,
- 2ème infraction: 2 coups de pénalité,
- 3ème infraction: disqualification

Départage

Pour les équipes

En cas d'égalité, les équipes seront départagées en comptant le score de la carte non prise en compte, puis celui de la meilleure carte, puis celui de la seconde meilleure carte, etc.

Dans le cas où le deuxième tour ne se serait pas déroulé entièrement et que de ce fait aucun score ne pourrait être pris en compte, le départage se fera selon le même principe avec les cartes du premier tour.

Dans le cas où une équipe ne rendrait pas son plus mauvais score, il serait considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres.

Pour les joueurs individuels

En cas d'égalité, pour les messieurs comme pour les dames, le départage sera établi en utilisant le cumul des scores sur les 18, les 9, les 6 et les 3 derniers trous, puis si l'égalité subsiste, en remontant le cumul, trou par trou à partir du trou numéro 1.

Disqualification

Disqualification d'une d'équipe

- Toute équipe, dont 1 des équipiers aurait joué, en ne répondant pas aux conditions de participation.
- Toute équipe qui, au terme d'un ou plusieurs tours rendra un nombre de cartes inférieur au nombre de scores à retenir.

Toute infraction aux règlements généraux et particuliers des épreuves fédérales par équipes, qui ne ferait pas l'objet d'une pénalité spécifiquement prévue par ce règlement, entraînera la disqualification de l'équipe.

Dans des cas particuliers exceptionnels, une pénalité de disqualification d'une équipe pourra être annulée, modifiée ou imposée, si le comité de l'épreuve, estime qu'une telle mesure est justifiée.

Comportement et étiquette

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve.

Les joueurs se doivent d'avoir un comportement correct et de respecter l'étiquette.

Si un joueur se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club sur le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières etc.), il sera, après avertissement, pénalisé de 2 coups.

Le comité pourra éventuellement prononcer la disqualification, en particulier dans le cas de jet de club dangereux, d'insultes à un membre du Comité, un arbitre ou un commissaire de parcours.

Recording

Afin d'éviter tout litige, les joueurs appliqueront la procédure suivante :

- tous les joueurs de chaque départ se présentent **ensemble** au recording et ce, dès la fin du dernier trou, dans un délai maximum de **cinq minutes**. Marqueur et joueur y vérifieront, comptabiliseront leurs scores et signeront leurs cartes.
- les joueurs non présents avec leurs **co-compétiteurs**, seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte, et donc contrevenant à la règle de golf 6-6b.
- les joueurs sont invités à attendre que leurs cartes aient été vérifiées par les personnes chargées du recording et éventuellement enregistrées sur ordinateur.

La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la règle 6-6c, lorsque le joueur quittera la pièce du recording.

Résultats et prix

Le Brut prime le Net

- Classement des équipes : **Trophées de la FSASPTT**
 - 1 trophée pour l'équipe Homme 1ère série en brut.
 - 1 trophée pour l'équipe Dame 1ère série en brut.

- Classement des Individuels : **Médailles de la FSASPTT**
 - 1 médaille Or, Argent, Bronze pour le classement individuel
 - en brut et en net pour les 2 séries Homme
 - en brut et en net pour les 2 séries Dame

- **Série Promotion : Médaille de la FSASPTT pour le 1er Brut et 1er Net, Hommes et Dames.**

Des lots peuvent éventuellement être proposés par l'organisateur local
La valeur des prix sera strictement conforme aux règles du statut amateur.

Réunion des capitaines

La réunion des capitaines aura lieu le Jeudi 25 mai à 19h. (Information du lieu ultérieurement).

La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire. A cette occasion les capitaines remettront au comité présent la feuille de composition de leurs équipes. Passé ce moment l'équipe ne pourra plus être modifiée. Les arbitres seront présents et donneront toutes les informations nécessaires sur le déroulement de l'épreuve, les règles à observer et les particularités des parcours.

Comité de l'épreuve

Il sera constitué par les directeurs des golfs de Rougemont le Château, du Château de Bournel et de la Présidente du Golf de Luxeuil Bellevue, ou de leur représentant, le Conseiller Technique de la Fédération Sportive des ASPTT et les arbitres de la rencontre.

Les membres du comité ne participeront pas à l'épreuve.

Les responsabilités du comité sont définies aux règles de golf 33 et 34.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre de jours inférieur à celui prévu au règlement particulier.

